



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E135801 VALABLE JUSQU'AU 17/06/2027

ÉDITÉ LE 15/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014 Raison sociale : QUALITHERMY  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 02/10/2024 45 000  
12 RUE DES ROSEAUX  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 2014B01285

Siret : 803 273 093 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2133686

Assurance Responsabilité Travaux :  
QBE 037.0012525-S178980

Assurance Responsabilité Civile :  
QBE 037.0012525-S178980

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 60 05 61 95  
Portable : 06 10 14 83 02

Fax :

Site Internet : <http://www.qualithermy.fr>  
E-mail : [contact@qualithermy.fr](mailto:contact@qualithermy.fr)

Responsabilité légale :  
TAMBURRINI UGO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/05/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/11/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	23/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/11/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.